

Réf: Dossier N° 080620

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TANAVAL EVENTS »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON, Lot 249, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TANAVAL EVENTS »

Objet : l'évènementiel (Production et organisation de spectacles, Location d'appareils de sonorisation, de bâches, chaises)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON, Lot 249, Ilot 14

Dirigeant(s) : Mlle TANOAH ADJOUA VALERIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01270 du 24/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07454/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

